

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
caf du Gard

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE

Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action Accompagnement CTG - Mettre en oeuvre le déploiement de la CTG - CAF 30

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

Contexte de la demande

Les CTG s'inscrivent dans les orientations prioritaires de la nouvelle C.O.G 2018 - 2023. Balisé par des critères de mise en œuvre par la CNAF, les CTG devront se déployer sur l'ensemble du territoire avec un taux de couverture à atteindre pour chaque CAF.

Afin d'éviter que la CTG ne soit une « coquille vide » soumises à la pression de la COG ou un nouveau dispositif parmi les autres, il semble fondamental d'accompagner les CAF demandeuses à travers un parcours dédié.

La CAF du GARD est confrontée aux redécoupages des territoires imposés par la Loi NOTRe. Ces redécoupages constituent une opportunité quant à la co-construction avec les partenaires territoriaux de projets sociaux pour ces nouveaux territoires et par-là même de Conventions Territoriales Globales.

C'est dans ce contexte que la CAF du GARD sollicite l'EGOC afin d'être accompagnée, au travers d'une formation action et via le prisme de territoires expérimentaux, au déploiement de la CTG sur ces nouveaux territoires.

Objectifs – Enjeux de l'accompagnement

L'accompagnement proposé par Accolades permettra de répondre aux enjeux suivants :

ü **Donner un sens nouveau et une plus-value sociale à la CTG dans le paysage de l'offre de service CAF du Gard**

- Positionner la CAF 30 comme un acteur à part entière des projets de

territoires,

- Développer une offre de service cohérente, transversale et pluridisciplinaire qui réponde pleinement aux besoins des allocataires dans un contexte territorial en transformation et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une opportunité pour l'expression des compétences internes et des coopérations externes au service du développement des territoires.

ü **Travailler sur une culture commune des représentations, faire évoluer les compétences, donner un nouveau souffle et de l'envie à la coopération inter-service.**

- Construire de la transversalité interservices au sein de la CAF30,
- Développer des coopérations de projet et de compétences entre agents,
- Renforcer l'encadrement comme support au déploiement des projets.

ü **Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.**

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires

Contenu – Démarche d'intervention

La mission se déroulera en 5 phases dont une est optionnelle :

La troisième phase permettra de mettre en œuvre le déploiement de la CTG auprès des élus et/ou techniciens territoriaux - **2 jours, 12 mars – 1^{er} avril 2019**

Journée 1

- **Objectifs :**
- Finalisation des portraits de territoires : bilan sur la coopération

transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF

- Faire un état des lieux de la stratégie de déploiement territorial
- Préparer les modalités de travail de la journée 2 du module 3

Journée 2

○ **Objectifs :**

- Vivre une journée d'acculturation et de coopération avec les équipes projets et les acteurs des territoires choisis pour le déploiement (coordonnateur, DGS, élus)
- Partager les éléments de diagnostic et échanger sur les ambitions des acteurs engagés (équipes CAF et équipes territoriales)
- Poser les conditions de réussite pour l'installation d'un partenariat durable

Intervenant

Thierry CHEINE, animateur/formateur, Accolades

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie participative et interactive
- Formation-action avec co-construction

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmises par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »



Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
